

Bilan de compétences

Certifiante

Formation continue.

Réf. : 1701085F — Mise à jour : 24 octobre 2025

Organisme responsable : **ANNE SECHAUD CONSULTANTS**

Contenu

Objectifs

Après la première prise de contact, nous prenons un rendez-vous dans les quinze jours maximum qui suivent la demande pour un entretien préalable individuel.

OBJECTIF :

- Accompagnement personnalisé afin d'élaborer le projet professionnel le plus adapté aux motivations et au potentiel de développement
- Repérage et analyse des compétences professionnelles et personnelles, des aptitudes et des motivations.
- Elaboration d'un portefeuille de compétences.
 - Mise en œuvre d'un projet professionnel (et le cas échéant d'un projet de formation) adapté aux compétences, aux motivations, au marché de l'emploi.
- Elaboration du plan d'action nécessaire à la concrétisation du ou des projets professionnel(s).

PRE-REQUIS : Une motivation forte est nécessaire pour cette formation qui vous demande un investissement personnel, une capacité de remise en question et le désir de progresser.

PEDAGOGIE : Disponibilité, écoute, empathie. Entretiens individuels, tests de personnalité, de connaissances, d'évaluation des potentialités... Questionnaires d'auto-positionnement, de motivations personnelles et professionnelles, portefeuille de compétences, mises en situation....Recherche documentaire, enquêtes auprès de professionnels, validation de projets.

PHASE DE SUIVI BILAN : Vous êtes invité(e) à refaire le point sur votre vie professionnelle et la mise en œuvre de votre projet dans les six mois maximum qui suivent la fin du bilan. Un suivi post bilan est aussi illimité dans le temps, à l'initiative du bénéficiaire si vous en ressentez le besoin. Nous restons disponibles sans frais supplémentaire.

Programme

CONTENUS ET OUTILS

Envoi de la méthodologie du bilan de compétences au demandeur du bilan ; prise de rendez-vous dans les quinze jours, maximum, qui suit la demande pour un entretien individuel.

Phase préliminaire :

- Prise de contact ; remise d'un questionnaire préparatoire à l'entretien. Identification des besoins et des motivations - informations sur les méthodes et techniques mises en œuvre et présentation des outils - réponses aux questions - visite des locaux. Après accord : signature des documents de prise en charge. -établissement du calendrier des séances à venir.

Outils :Un document d'information et un entretien individuel personnalisé

Investigation :

- Le bilan personnel
 - Le bilan professionnel : recherche des motivations et des compétences, analyse de la formation et de l'expérience professionnelle.
 - Le projet professionnel : synthèse des évaluations et des objectifs de carrière.
 - Aide à la mise en œuvre du projet : travail documentaire sur les métiers accessibles, recherche des formations adaptées si nécessaire et techniques de recherche d'emploi :
 - Evaluation technique des savoirs ou savoir-faire (tests psychologiques techniques et d'aptitude, contact si possible avec des professionnels)
 - Les contraintes personnelles sont prises en compte (familiales, géographiques, santé) en fonction du degré de dépendance à leur égard du bénéficiaire.
 - Exploration documentaire des hypothèses de projet (consultation de toute forme de documents, de témoignages ou d'expériences disponibles).
 - Exploration terrain des hypothèses de projets en fonction des consultations et témoignages possibles auprès d'organismes spécialisés ou d'employeurs potentiels pour la validation de projets (réseau personnalisé).
 - Entretiens individuels, questionnaires d'auto-évaluation, cahiers de réflexion sur le parcours professionnel, tests de personnalité, d'orientation et de motivations professionnelles, de connaissances, d'évaluation des potentialités, d'aptitudes, documentation sur les métiers, les formations, le marché du travail, la création d'entreprise..., techniques de recherche d'emploi et enquêtes auprès de professionnels pour la validation de projets.
 - Conclusion :
- Un document écrit est remis au candidat, c'est le document de synthèse. Il établit :
- Les circonstances du bilan de compétences.
 - Les compétences et aptitudes du bénéficiaire au regard des perspectives d'évolution envisagées.
 - Les éléments constitutifs du projet professionnel et éventuellement du projet de formation ou de VAE du bénéficiaire.
 - Confrontation de la faisabilité du projet du bénéficiaire à son environnement personnel et professionnel.
 - Mise en place des principales étapes prévues pour la réalisation de ce projet

Certifications préparées et métiers visés

Niveau d'entrée

Sans niveau spécifique

Niveau de sortie

Sans niveau spécifique

Liste des certifications

Bilan de compétences

Dates et lieux de formation

N° session	Modalité	Lieu	Du	Au
2114674	Présentiel	Rennes	31/12/2025	30/12/2026